



**CONTRIBUTION DE L'ODAS
POUR UNE NOUVELLE
CITOYENNETÉ**

Inquiétant constat : la confiance des Français est au plus bas, tant en ce qui concerne la relation aux autres que la relation aux institutions à un moment où l'amplification de la vulnérabilité sous toutes ses formes - sociale, sécuritaire, environnementale - appelle au contraire à plus de cohésion nationale. Or cette situation ne résulte pas d'un déficit de ressources affectées à la solidarité car celles-ci n'ont cessé de progresser ces trente dernières années, qu'elles proviennent de l'Etat ou des collectivités locales. La source du mal-être de nos concitoyens doit être davantage recherchée du côté de l'effritement des liens sociaux et des repères collectifs comme l'ont montré de nombreux travaux de l'Odas portant sur la protection de l'enfance ou le soutien à l'autonomie par exemple.

C'est pourquoi restaurer la confiance c'est d'abord rappeler le rôle incontournable de la citoyenneté dont l'exigence première a été complètement oubliée. En effet, la citoyenneté s'exerce avant tout à travers la participation à la désignation de nos représentants ou la contribution à l'impôt. Or cette citoyenneté vécue exclusivement par voie de délégation renforce l'idée que le lien juridique est supérieur au lien social et qu'il suffit de développer les droits pour préserver le vivre ensemble. Il faut donc revenir au fondement même du pacte républicain selon lequel la cohésion sociale ne peut résulter que d'un rapport harmonieux entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, entre protection collective et engagement personnel.

C'est d'autant plus souhaitable que c'est possible. Car un nombre croissant de nos concitoyens aspirent à partager une ambition collective pour neutraliser les risques de repli sur soi qu'engendrent l'insécurité et la peur. C'est ce que montre les travaux menés par l'agence des bonnes pratiques de l'Odas qui expertise de très nombreuses démarches collectives de mobilisation des énergies locales. Il est donc urgent de s'interroger sur la contribution présente et future de chacun d'entre nous (élus, professionnels, bénévoles et habitants) à la restauration des liens sociaux et des repères.

SE DONNER UN CAP

Toutes les enquêtes convergent vers la même conclusion, la sociabilité en France est de plus en plus affinitaire et restrictive. L'attachement aux valeurs collectives s'efface, de même que l'utilité de leur promotion. Il en résulte une forte régression du sentiment d'appartenance à une même communauté. Faute d'espérance partagée, le retour en force des enracinements d'origine se vérifie partout. Ce n'est plus le futur, mais le passé qui réunit. Ce n'est plus le projet mais l'appartenance à un groupe religieux ou ethnique.

C'est pourquoi, en s'appuyant sur la perception croissante par la population de la vulnérabilité de notre société, nous devrions pouvoir plus aisément démontrer que les défis, qu'ils soient de nature universelle, hexagonale ou simplement de quartier, requièrent tous les maillons de la chaîne humaine. Pour illustrer ce propos, nous pourrions redonner tout son sens à la devise républicaine, en projetant la liberté et l'égalité vers le rassemblement des volontés et non pas vers leur éparpillement délétère.

Cela facilitera la redéfinition du concept de citoyenneté dont l'exigence première doit être rappelée. En effet la citoyenneté s'exerce aujourd'hui principalement à travers des voies indirectes, l'élection et l'imposition. Or cette conception étroite de la citoyenneté éloigne l'individu de sa responsabilité directe sur la protection collective et le vivre-ensemble, qui doit également s'exprimer à travers les valeurs d'écoute, d'entraide et de respect, qu'il faut donc en permanence valoriser.

Le concept de fraternité pourrait donc être revalorisé en tant qu'objectif à atteindre, face à la progression de l'indifférence, de l'intolérance et de la haine qui constituent le terreau de l'insécurité. A cette fin nous pourrions notamment, à l'occasion d'un événement à choisir (commémoration du 14 juillet, fête de la musique, fête des voisins...), appeler la population, les écoles, les services publics à proposer des projets ponctuels ou permanents visant à rétablir liens et repères.

DIVERSIFIER LES CONTRIBUTIONS EDUCATIVES

Rétablir l'impact d'un certain nombre de valeurs passe nécessairement par la contribution des établissements d'enseignement primaire et secondaire. Si l'école a pour principale mission de délivrer les connaissances élémentaires, elle doit aussi apprendre aux jeunes à s'en servir, en leur donnant notamment des repères collectifs. C'est pour cette raison qu'a été créée par exemple la réserve citoyenne, mais en pensant cette réforme dans les limites étroites de l'Education nationale. Or l'ambition de cette réforme ne sera atteinte que par une meilleure intégration de l'école dans son environnement institutionnel et humain, avec les institutions et forces vives de son territoire.

C'est d'abord le maire qui pourrait dans le cadre de ses responsabilités sur l'enfance multiplier les actions de soutien éducatif, en s'appuyant notamment sur les bénévoles de sa commune. Il pourrait parallèlement favoriser la multiplication dans les écoles de réseaux de soutien à la parentalité, de clubs intergénérationnels, d'activités festives comme les repas de quartier par exemple. C'est aussi le Président du Conseil départemental qui un rôle à jouer, dans le cadre de ses missions de prévention du risque d'exclusion et de protection des enfants. Il serait ainsi souhaitable que les Conseils départementaux organisent dans les écoles et collèges des antennes d'animation sociale avec leurs travailleurs sociaux, qui trouveraient ainsi un terrain favorable au renforcement des liens avec les familles.

REDEFINIR LA PLACE DES PERSONNES ÂGÉES DANS LA SOCIÉTÉ

Notre modèle d'intégration peine à positiver la diversité de notre population. En ce qui concerne le vieillissement de notre société, nous avons tendance à oublier que la collaboration des âges forge l'identité collective, parce qu'elle fait la synthèse entre le passé et l'avenir. Or nous avons fait de la retraite une barrière des âges et une véritable frontière culturelle entre actifs et inactifs. C'est pourquoi, dans une société dont un tiers de la population aura demain plus de soixante ans, il serait dangereux de persévérer dans cette voie.

Alors qu'en réalité, en vieillissant la France s'ouvre de nouvelles opportunités, compte tenu de l'expérience et de la disponibilité des personnes concernées. Rien n'est donc plus paradoxal que de parler de « soutien aux personnes âgées » à propos de personnes qui très majoritairement n'ont aucun besoin d'aide. C'est au contraire de « soutien par les personnes âgées » que nous devrions parler, en sachant que leur vécu et leurs connaissances pourraient être bien mieux utilisés.

Les politiques éducatives sont bien entendu concernées au premier chef. Nous pourrions, par la mobilisation des personnes âgées, accroître bien davantage dans les communes l'offre périscolaire si précieuse pour la socialisation des enfants. Ce serait l'occasion de s'inspirer partout en France d'expériences comme celle de « l'Outil en main », association qui organise dans de nombreuses villes le transfert de savoirs entre des artisans bénévoles et de jeunes enfants. Ou encore de l'expérience de « Lire et faire lire », qui mobilise déjà près de 20 000 bénévoles. De même les systèmes de parrainage dans le domaine de la protection de l'enfance pourraient être considérablement développés. Nous pourrions envisager de multiplier les expériences de tutorat auprès de jeunes inscrits dans un processus d'insertion, comme nous y invite la démarche réussie de « Solidarité nouvelle face au chômage ». Nous pourrions même nous fixer comme objectif symbolique de faire de chaque aîné un acteur éducatif. Cette perspective aurait le mérite de redonner du souffle à notre modèle d'intégration, face à une population multiculturelle souvent déroutée par notre difficulté à valoriser la contribution des plus anciens.

TRANSFORMER LA « POLITIQUE DE LA VILLE » EN « POLITIQUE DES VILLES »

Ce changement de regard sur les personnes âgées aurait le mérite de démontrer la persistance d'un haut souci d'intégration dans notre pays, qui doit s'opposer non seulement à une ségrégation des âges mais aussi à une ségrégation des territoires. Or sur ce dernier point, si la politique de la ville a permis de rénover des milliers de logements dans un grand nombre de quartiers, les autres leviers du vivre-ensemble, qui relèvent davantage des responsabilités locales, ont été délaissés. C'est pourquoi il est temps d'admettre qu'aucune autorité n'est plus légitime que le maire pour soutenir, promouvoir et coordonner les initiatives aptes à atténuer cette ségrégation territoriale qui gangrène le pacte républicain.

Il s'agit donc de réorienter « la politique de la ville », qui est en réalité une politique de l'Etat pour les villes, vers une « politique des villes » qui rétablisse pleinement la responsabilité municipale sur l'avenir des territoires urbains et l'utilisation des financements nationaux. Cette clarification des responsabilités permettrait en effet une plus grande mobilisation des élus locaux pour qu'ils intègrent réellement les quartiers en difficulté dans leurs priorités politiques. Parmi les objectifs que pourraient alors se donner les maires, celui de l'emploi des jeunes devrait être prioritaire en s'inspirant par exemple de la démarche « Talents des Cités ». En effet celle-ci a su promouvoir la mobilisation de jeunes issus des quartiers dans la création d'entreprises et d'associations.

RESTAURER LES SOLIDARITES DE PROXIMITE

Certaines expériences déjà connues visent cet objectif, comme l'association « Voisins solidaires », née dans le sillage de la « Fête des voisins ». Il est possible également de mieux utiliser tous les supports d'information des collectivités locales pour rappeler l'importance des solidarités entre voisins, comme le font notamment les élus locaux au Québec. Ils sont ainsi amenés à organiser des campagnes d'affichage dans les quartiers et à orienter chaque événement festif vers la promotion de la confiance et de l'entraide entre habitants.

Mais aucune expérience ne sera réellement déterminante à l'échelle d'une communauté humaine sans une forte implication des élus locaux dans le processus. C'est ce qui donne une résonance particulière au succès rencontré depuis quelques années par la « Journée citoyenne », qui permet de mobiliser une fois par an toute la population d'une commune autour de chantiers collectifs d'amélioration du cadre de vie. Ceux-ci concernent la rénovation d'équipements, des projets éducatifs, environnementaux, culturels, sportifs... Dorénavant 2000 communes suivent cette initiative. Car chacun le comprend bien, au-delà des objectifs de travaux que se donnent les habitants eux-mêmes, il s'agit en réalité de chantiers de restauration des liens.

Donnons-nous alors pour objectif de généraliser « la Journée citoyenne » d'ici 2022 dans toutes les communes de France en leur laissant bien évidemment le choix des modes d'organisation et des actions, qui doivent d'ailleurs être à l'initiative des habitants eux-mêmes. L'objectif à atteindre étant de favoriser partout le faire ensemble pour mieux vivre ensemble.

REDEFINIR LE BENEVOLAT

Parallèlement à ces journées d'engagement citoyen, il est aussi nécessaire de consolider le bénévolat durable dans notre pays. Car sur les seize millions de bénévoles recensés (un tiers des Français de plus de 18 ans), seuls la moitié sont des bénévoles réguliers qui se rendent disponibles quelques heures par semaine. D'ailleurs, bien des associations sont d'ores et déjà confrontées à d'importantes difficultés de renouvellement de leurs équipes bénévoles.

Il est donc urgent d'envisager une politique bien plus volontariste de l'Etat, mais surtout des collectivités locales. C'est en effet par leur intermédiaire que nous pouvons communiquer dans tous les lieux de vie sur l'intérêt d'être bénévole, de même que c'est dans la proximité que nous pouvons diversifier l'offre de bénévolat car seules les collectivités locales disposent de la vision globale des besoins des associations et des services publics du territoire, qui permettent de définir une palette d'activités suffisamment large pour offrir le plus grand choix. Or il est encore assez rare que les collectivités mobilisent l'ensemble de leurs équipements et services pour promouvoir le bénévolat, par la distribution de prospectus, la réalisation d'enquêtes...

Avec comme perspective d'aboutir à la création dans chaque ville d'un espace de promotion et d'organisation du bénévolat, véritables « maisons de la fraternité » animées par des habitants et des associations.

En attendant il serait à tout le moins nécessaire de redéfinir la vocation des forums locaux et des événements similaires, organisés par les villes pour faire connaître le monde associatif. Ces forums sont en effet devenus des événements pour promouvoir des prestations de service, alors qu'ils devraient d'abord servir à valoriser le bénévolat. Il faut donc transformer les « forums des associations » en « forums des associations et de l'engagement citoyen ». De même qu'il serait possible d'étendre partout une politique de bonification des associations en fonction du niveau du bénévolat développé en leur sein. Cela peut paraître ambitieux, mais l'urgence des transformations sociales appelle aujourd'hui la redéfinition de la plupart des règles du jeu concernant l'action publique mais aussi l'action associative.

FAIRE CONFIANCE AUX ACTEURS LOCAUX

Bien évidemment, toutes ces propositions reposent sur l'instauration d'un climat de confiance entre l'Etat et les collectivités locales. Pour y parvenir il est nécessaire de reconnaître que le rôle des acteurs décentralisés est aussi décisif que celui de l'Etat dans la performance du pacte républicain. En effet si la définition des droits qui doivent être identiques sur l'ensemble du territoire, est indiscutablement l'affaire de l'Etat, la construction des liens et des repères est d'abord l'affaire des pouvoirs locaux, ce que démontre le recensement de centaines de bonnes pratiques par Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas. Il reste que la diffusion des bonnes pratiques se heurte souvent à un environnement hostile en raison de l'empilement et de la contradiction des normes.

Il faut cesser de modifier constamment les règles les concernant pour que leur énergie soit davantage consacrée à l'innovation qu'à la réorganisation permanente. Il faut notamment réexaminer les situations issues de la mise en œuvre de la loi NOTRe, qui a créé des agglomérations dépourvues de toute cohérence démocratique. Il faut par ailleurs cesser de faire financer la solidarité nationale par les ressources des collectivités locales afin d'éviter leur asphyxie financière. Il faut mettre fin à la multiplication des normes pour ne pas étouffer leur capacité d'initiative.

Au moment où la crise nous force à chercher d'autres réponses que celles fondées sur les seuls moyens, nous devons faire du droit à l'expérimentation, prévu juridiquement (loi constitutionnelle du 28 mars 2003 et loi organique du 1^{er} août 2003) mais totalement délaissé, un droit réel.

Et pour favoriser ce mouvement rien ne serait plus utile que de créer une institution comparable à celle du Défenseur des droits, chargée de recenser les obstacles bureaucratiques pour mieux les neutraliser. Cette évolution permettrait par ailleurs de mettre fin aux excès du principe de précaution, peu compatible avec le développement de la vie sociale.

CONCLUSION

Le retour de la confiance dans notre pays ne sera pas engendré par l'édiction de nouvelles réglementations ou la création de nouveaux outils. C'est au contraire en redécouvrant les vertus de notre modèle de société bâti sur le pacte républicain et le respect des collectivités locales que l'on mobilisera toutes les énergies de la population et des territoires. C'est une démarche collective de résilience qu'il faut oser engager, qui concerne autant les dirigeants que chacun d'entre nous. C'est le sens profond de notre devise républicaine que de rappeler à travers le concept de fraternité que le progrès d'une nation repose bien sur l'effort de tous et la responsabilité de chacun.

GÉNÉRALISER « LA JOURNÉE CITOYENNE »



La Journée Citoyenne: faire ensemble pour mieux vivre ensemble

A fin d'améliorer le cadre de vie, tout en encourageant la création de liens sociaux entre habitants, des communes organisent chaque année une Journée citoyenne. Créée en 2008 à Berrwiller (agglomération de Mulhouse), cette journée est aujourd'hui organisée par 2000 communes de toute la France.

Le principe: chaque année durant une journée, les habitants se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets (chantiers d'amélioration du cadre de vie, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...) sur différents lieux et équipements de leurs communes. Une initiative qui permet d'impliquer chacun dans une citoyenneté active puisque le choix des activités et l'organisation résultent de la collaboration entre les habitants (citoyens, associations, entreprises), les élus et les services communaux. La commune jouant alors un rôle d'accompagnant. Par cette forte dimension participative qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire et crée les conditions de leur coopération, de la construction à la finalisation du projet, la Journée citoyenne favorise l'échange entre tous les habitants (quel que soit leur origine, leur sexe ou leur milieu social) et crée un lien fort et fédérateur entraînant une dynamique de vivre ensemble tout au long de l'année".



Qu'est ce que l'Odas ?

L'Odas a été créé en 1990 à la suite d'un rapport du Conseil économique et social et à la demande des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat pour analyser l'action des collectivités publiques et institutions locales en matière de cohésion sociale et de lien social. Il évalue les politiques éducatives et sociales, notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie. Il apporte également son concours aux acteurs publics pour une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux. Afin de respecter le principe de neutralité et de permettre la représentation équilibrée des acteurs locaux, l'Odas est constitué en association. Il regroupe les ministères concernés, les grandes associations nationales d'élus, les principales fédérations associatives, les organismes de protection sociale, mais aussi la plupart des départements et des grandes villes. Ses missions sont les suivantes :

- Réaliser les études nécessaires à une meilleure connaissance des publics, des finances, des stratégies et des organisations locales.
- Recenser et évaluer les initiatives les plus innovantes grâce à son Agence des pratiques et initiatives locales (Apriles).
- Accompagner les évolutions voulues par les collectivités territoriales (départements, villes...) par le biais, notamment, de recherches action.
- Diffuser le plus largement possible les résultats des différentes études auprès des responsables locaux (institutionnels et associatifs), des chercheurs et des professionnels.
- Enrichir le débat sur les conditions susceptibles de renforcer la qualité du vivre ensemble et de la cohésion sociale à travers l'organisation de colloques ou la participation à des manifestations d'autres institutions.



L'Odas, et son Agence des pratiques et initiatives locales Apriles, repèrent depuis plusieurs années des initiatives dont la réussite avérée illustre le réalisme des propositions de l'Odas. Vous pouvez en retrouver la description complète ainsi que les coordonnées des porteurs de projet sur le site :



www.apriles.net.